



Paris, le 9 juillet 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

-

PUBLICATION DE LA 9^e EDITION DU BAROMETRE NUS CONSULTING SUR LE PRIX DES SERVICES DE L'EAU EN EUROPE ENTRE 2011 ET 2013

LE PRIX DES SERVICES DE L'EAU EN FRANCE EST INFÉRIEUR DE 11% À LA MOYENNE EUROPÉENNE

*

LE MODELE DE L'EAU FRANÇAIS BÉNÉFICIE AUX CONSOMMATEURS ET À LEUR POUVOIR D'ACHAT

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) publie ce jour le 9^e Baromètre NUS Consulting sur les prix des services de l'eau.

L'étude porte sur les prix des services d'alimentation en eau potable et des services d'assainissement, constatés dans les 5 plus grandes villes (en population) des 10 pays européens suivants : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.

Les prix (en euro à taux de change constant) sont établis sur la base d'une facture type annuelle de 120 m³ (consommation habituellement constatée pour foyer) et intègrent les taxes et redevances de chaque pays.

*

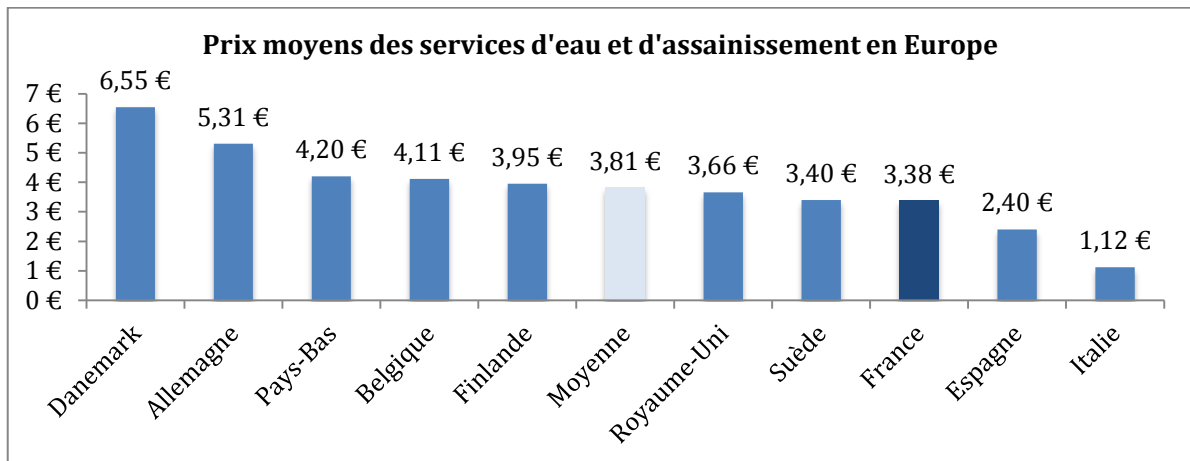
LES RESULTATS DU BAROMETRE

*

Le Baromètre NUS Consulting 2013 indique que les Français bénéficient d'un prix des services d'eau inférieur en moyenne de 11% aux prix constatés dans la majorité des pays européens. Cet écart avec les autres pays européens s'est sensiblement accru entre 2011 et 2013.

En 2013, l'étude NUS Consulting fait apparaître un prix moyen des services d'eau en France à 3,38€/m³ (soit 0,3 centimes € par litre), contre 3,81€/m³ en Europe.



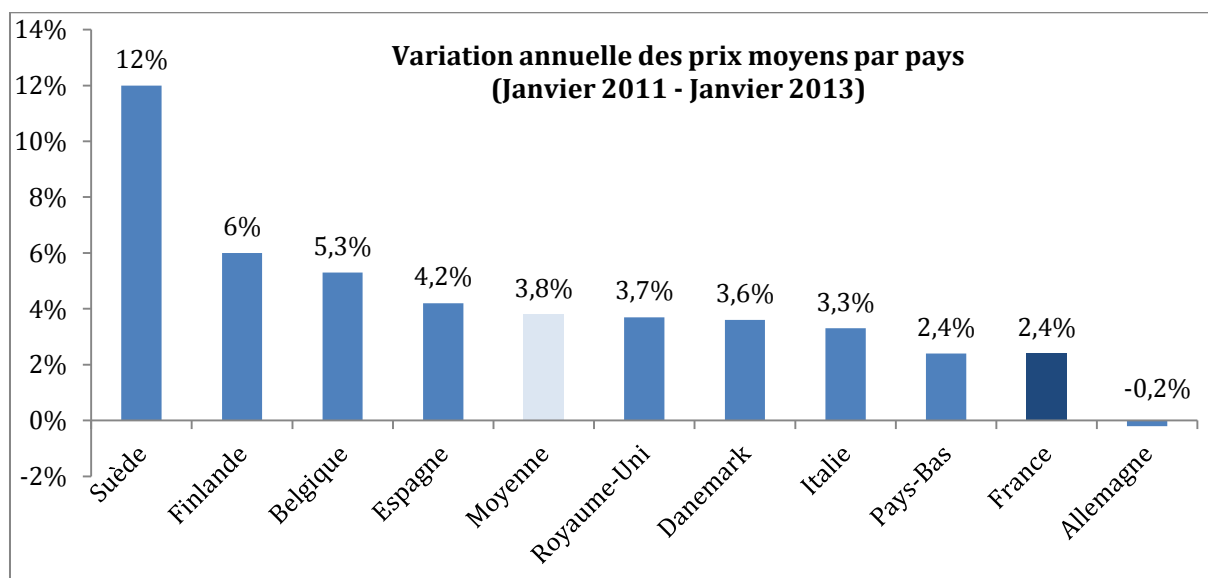


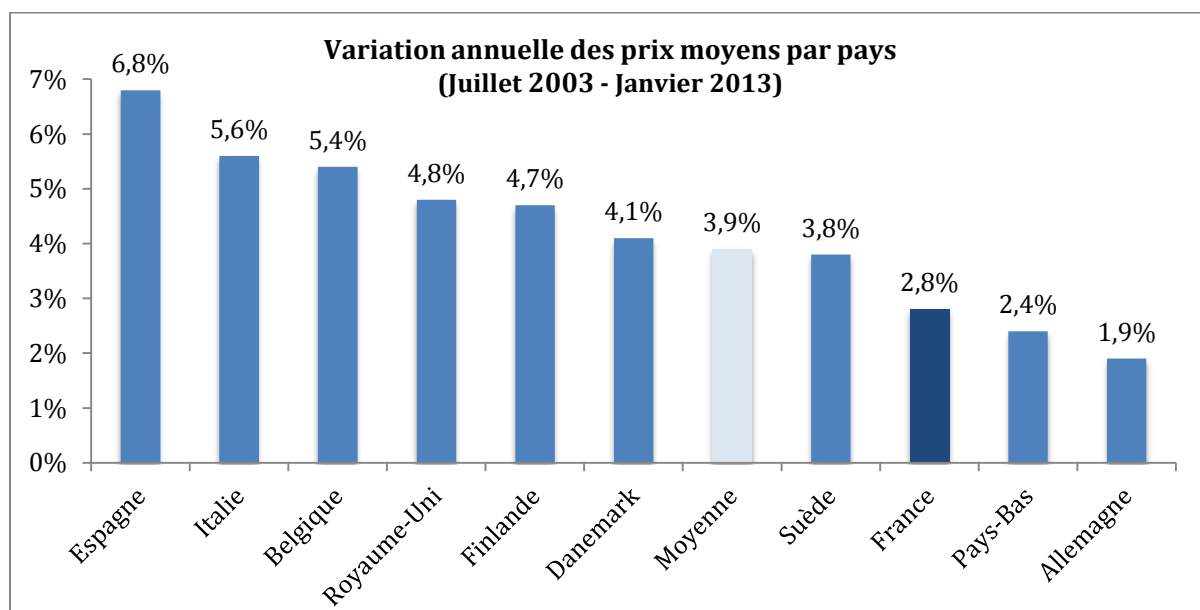
Le Danemark est le pays où les services d'eau sont les plus chers (6,55€/m³ en moyenne), tandis que l'Italie est le pays où les services sont les moins chers (1,12€/m³ en moyenne).

Plus notable encore, l'écart de 11% par rapport à la moyenne européenne s'est creusé dans le temps puisqu'il était de 8% entre 2009 et 2011.

*

Les prix des services de l'eau et de l'assainissement en France ont progressé moins vite que la moyenne européenne. Entre janvier 2011 et janvier 2013, alors que les prix du panel ont augmenté de 3,8% en moyenne annuelle - et sachant que le taux d'inflation moyen de la zone euro sur cette période est de 2,5% - le prix en France n'a progressé que de 2,4%. Pour rappel, en 2011, le prix des services d'eau en France s'élevait en moyenne à 3,23€/m³.





Ces résultats sur le long terme démontrent une évolution contenue du prix des services d'eau au bénéfice du pouvoir d'achat des Français.

*

L'évolution du prix des services d'eau traduit également les efforts d'investissements réalisés dans chaque pays.

En France, l'investissement dans les services d'eau s'élève chaque année à près de 6 milliards d'euros. Les entreprises de l'eau y contribuent à hauteur de 800 millions d'euros pour améliorer la qualité des services de l'eau et de l'assainissement, auxquels s'ajoutent 5 milliards d'euros réalisés par les collectivités elles-mêmes (Source : rapport BIPE 2012).

Cette politique d'investissements continus et pérennes en France contribue à la maîtrise des prix des services d'eau et d'assainissement constatés dans le baromètre NUS Consulting 2013. A l'inverse, des pays comme l'Espagne connaissent un phénomène de hausse sensible des prix, lié à la nécessité d'investir rapidement pour moderniser et adapter leurs réseaux de distribution et d'assainissement.

*

Le modèle français de l'eau favorise la concurrence au bénéfice des consommateurs.

Le baromètre NUS Consulting met en valeur les effets positifs du modèle français pour les consommateurs.

Dans ce contexte :

- **la FP2E réaffirme son attachement à une gouvernance publique forte, à la liberté de choix du mode de gestion pour les autorités organisatrices et à la mise en compétition des opérateurs.**

La FP2E constate que la concurrence qui s'exerce aujourd'hui entre les acteurs permet de proposer aux Français les meilleurs services tout en maîtrisant l'évolution des prix. Les appels d'offres et la mise

en concurrence permettent de mieux déterminer les services dont ont besoin les collectivités, qui s'appuient sur l'expertise des entreprises de l'eau.

L'ouverture systématique d'appels d'offres par les collectivités pour le choix de leurs opérateurs privés permet d'accroître les effets positifs de la concurrence pour les consommateurs, le transfert des apports de la R&D, ainsi que la transparence sur les services proposés. La FP2E est donc favorable à la mise en compétition systématique des opérateurs publics ou privés, quitte à ce qu'elles choisissent *in fine* la régie. Actuellement, les entreprises de l'eau répondent à plus de 700 appels d'offres par an pour la gestion des services de l'eau. L'ONEMA constate en moyenne une baisse de 15% des prix lors des nouveaux appels d'offres en délégation de service public.

- **la FP2E est favorable à une gouvernance publique forte des services d'eau.**

Une gouvernance publique forte par les autorités organisatrices permet d'assurer une fixation par les élus des objectifs stratégiques du service, ainsi qu'un contrôle des prix.

La FP2E rappelle, à ce titre, que la fixation des prix des services d'eau relève toujours, en France, des élus des collectivités locales, hors parts des Agences de l'eau et de l'Etat.

- **La FP2E s'attache à promouvoir le modèle français de l'eau au niveau européen.**

La FP2E est pleinement engagée dans la promotion du modèle français de l'eau au niveau européen car il est moteur de compétitivité pour la France comme pour l'Union européenne et garantie des services de la meilleure qualité pour les Français. C'est pourquoi la FP2E s'est déclarée favorable à l'établissement de règles communes de transparence pour la mise en concurrence des opérateurs. La Fédération a regretté la décision de la Commission d'exclure les services d'eau du champ d'application de la directive « Concessions » en cours de discussion.

*

La Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E) représente la quasi-totalité des entreprises privées assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France (Lyonnaise des Eaux, Nantaise des Eaux, Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo et Veolia Eau). Avec 32 000 collaborateurs sur le territoire français, ces dernières desservent en eau potable les deux tiers de la population et fournissent des services d'assainissement à plus de la moitié des Français. La FP2E apporte un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau en France et en Europe. Elle est le porte parole des opérateurs privés de services publics d'eau et d'assainissement sur les sujets où l'intérêt commun est engagé : qualité de l'eau, préservation des ressources, politique environnementale, gouvernance des services publics, cadre juridique et réglementaire des métiers de l'eau, aspects sociaux, attentes des consommateurs. www.fp2e.org

Contact presse :

Bertrand SIRVEN – bertrand.sirven@havasww.com - 06.73.77.07.97